



Montreuil, le 9 mars 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres  
de l'Education Nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la recherche,  
de la ville, de la jeunesse et des sports  
de l'Agriculture,  
des Affaires Étrangères  
du Travail

REF. 017-18

**Objet : Préavis de grève pour le 22 mars.**

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC CGT appelle à faire du **22 mars** une journée interprofessionnelle de grève et de manifestations :

- pour la défense des services publics,
- pour les emplois et les statuts des personnels,
- pour une augmentation des salaires,
- contre la loi ORE et la réforme du Bac et du Lycée.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **22 mars**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON  
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : [www.ferc-cgt.org](http://www.ferc-cgt.org) e-mail [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)